



MARITIME EMPLOYERS ASSOCIATION ASSOCIATION DES EMPLOYEURS MARITIMES

Processus de gestion de la contingence relié à crise de la Covid-19

Montréal, le 1er avril 2020

Suite à des discussions entre L'Association des employeurs maritimes, le syndicat des débardeurs section locale 375 et le syndicat des vérificateurs ILA 1657 la procédure de gestion de la contingence reliée à la crise de la Covi-19 a été établie.

Vous êtes invités à prendre connaissance de cette procédure dans le document intitulé « Procédure de gestion de contingence de la Covid-19 » diffusée sur le site web de l'AEM et le portail des employés portuaire.

L'Association des employeurs maritimes

www.mea.ca

2100, avenue Pierre-Dupuy, Aile 2, bureau 1040, Montréal (Québec) H3C 3R5
Tél. : 514 878-3721 Téléc. : 514 866-4246